

Fièvre Catarrhale Ovine (FCO)

- Virus de la famille des *Réoviridae*, du genre *Orbivirus*,
 - ⇒ 24 sérotypes connus.
 - ⇒ sérotypes 1 et 8 en France métropolitaine



- **Transmission** : piqûre infectante d'un petit diptère hématophage appartenant à la famille des Ceratopogonidae, genre *Culicoides* (*C. obsoletus*, *C. chiopterus*, *C. dewulfi* et *C. scoticus*).

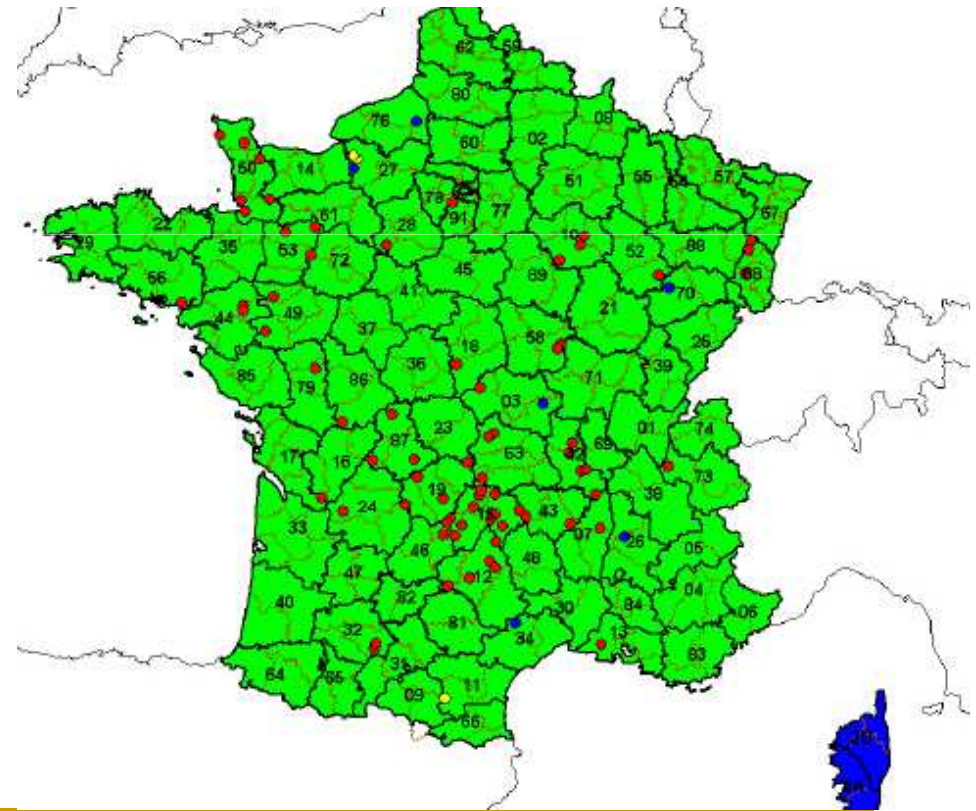
- Le culicoïde vit en moyenne 21 jours (maximum 2 mois) avec une activité essentiellement crépusculaire et nocturne dépendante de la température.



Situation épidémiologique

- **Zones réglementées et localisation des foyers de BTV1 et BTV8 au 30 novembre 2009**

- Au 30 novembre 2009, **81 foyers de FCO** avaient été déclarés en 2009 suite à la circulation virale 2009 dont :
 - 6 foyers de BTV1
 - 3 foyers de BTV1 et 8
 - 72 foyers de BTV 8



Point sur les connaissances FCO

- Jusqu'à l'apparition récente (courant 2006) de la fièvre catarrhale de sérotype viral 8, on considérait que :
 - les formes aiguës n'étaient observées que chez les ovins,
 - les bovins ne présentaient pas de symptômes ou des symptômes généralement discrets et passagers,
 - les formes inapparentes étaient de règle chez les caprins.

 - ➔ Informations font donc défaut pour évaluer précisément l'importance de l'impact sanitaire de la maladie chez cette espèce.
-

Point sur les connaissances FCO

- Quatre études expérimentales ont confirmé que la chèvre pouvait être infectée par les virus FCO (sérotypes 2, 4 et 8) mais pour trois de ces études les animaux n'ont montré aucun symptôme à l'exception d'hyperthermie (fièvre) variable.
-

FCO

- Au cours de l'année 2007 en France, 15 élevages considérés comme infectés suite à des contrôles sérologiques positifs en FCO
 - 6 élevages seulement avec des signes cliniques bien visibles dont 2 «élevages atypiques» (animaux de compagnie et parcs animaliers).
 - Les signes cliniques observés sur les caprins étaient variables allant d'une simple hyperthermie à la mort en 48h
 - En Corse, aucun symptôme particulier relevé lors des différentes vagues de FCO avec différents sérotypes à l'exception possible d'avortements dans certains élevages.
 - **Dépistage:** la durée de vie des anticorps n'est pas connue
-

FCO : prophylaxie

- la lutte écologique : limiter les populations de vecteurs en agissant sur leur environnement
- la lutte mécanique : empêcher (ou réduire) le contact entre l'hôte et le vecteur
- la lutte chimique : emploi de répulsifs naturels, application d'insectides sur les animaux et traitements insecticides dans l'environnement
- Aucun insecticide bénéficiant d'une Autorisation de Mise sur le Marché pour les caprins

 Principe dit de « la cascade »

Vaccination

- **Pas d'obligation**

- Dans ce cas et en l'attente des résultats des essais en cours, les laboratoires fournisseurs ont émis les recommandations suivantes :

- Pour le sérotype 1 : le laboratoire Fort Dodge demande de recourir au ZULVAC 1 Ovins en appliquant le protocole vaccinal ovins.
- Pour le sérotype 8 : le laboratoire Merial (BTVPUR AISap 8) demande d'appliquer le protocole vaccinal bovin.

- **Le vaccin et l'acte de vaccination seront gratuits jusqu'au 31 mars 2010** mais les frais de déplacement du vétérinaire resteront à la charge de l'éleveur.
-

FCO

- **Traitement** : pas de traitement dirigé contre le virus lui-même mais contre son vecteur. Il s'agit non d'empêcher l'extension de la maladie mais uniquement de lutter contre ses symptômes.
 - **Réglementation** : L'arrêté, daté du 28 octobre 2009 et paru au JORF du 1er novembre,
 - mesures financières relatives à la FCO
 - les mesures techniques relatives à la FCO
-